

# [FLASH]

70

Journal de la Fédération  
Fribourgeoise  
des Entrepreneurs



## SOMMAIRE

2 Message du Président

3 Éditorial

4 Travaux en cours  
Nouvelles prestations FFE

5 Perspectives économiques 2024

Durabilité  
6 Nouvelle organisation constructionfribourg  
Bienvenues

Nouvelle stratégie formateurs/experts externes  
7 News formations  
Analyse de rentabilité

8 Augmentation de l'activité  
Bienvenues

9 Protection des données  
Secteur du marché du travail

10 Convention collective  
Bienvenues



**FFE** Fédération Fribourgeoise  
des Entrepreneurs  
**FBV** Freiburgerischer  
Baumeisterverband

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

*Le marché du travail se porte bien*

En ce début d'année, nous constatons que celle-ci a commencé sur de très bonnes bases pour notre métier, avec un carnet de commande relativement bien rempli et avec une météo des plus favorables. Cela a permis à nos entreprises de débiter tôt dans la saison en n'ayant que très peu de périodes d'intempéries. Il faut maintenant espérer que le taux d'occupation ne diminue pas, que les projets puissent voir le jour rapidement et ainsi permettre à nos entreprises de voir l'avenir avec sécurité mais avant cela je me permets un petit retour sur l'année passée.

Le secteur principal de la construction a généré un chiffre d'affaires nominal de 23,4 milliards de francs. Entraînée par un recul du secteur du bâtiment commercial et du génie civil public, alors que la construction de logements et le génie civil privé évoluaient positivement, l'activité de la branche a chuté de près de 1.0%. Par ailleurs, l'incertitude conjoncturelle est grande pour 2024. La hausse des taux et celle des coûts de construction en milieu urbain laissent présager une légère baisse du chiffre d'affaires pour cette année. Qu'il s'agisse des mesures pour la construction de logements ou de la votation de novembre sur le développement des routes nationales, 2024 s'annonce décisive pour l'avenir.

Le marché du travail se porte bien. Le taux de chômage de 2023 est à peine plus élevé qu'en 2022. En moyenne sur les deux années, 89 000 personnes étaient employées dans notre branche. Cette situation est à classer parmi les bonnes surprises au vu du léger recul de l'activité. Il est en effet probable que les entreprises, malgré ces fluctuations conjoncturelles, souhaitent conserver leurs employé(e)s en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

## ÊTRE DURABLE ET INNOVANT

Pour affronter au mieux les défis majeurs comme le réchauffement climatique, le manque de main-d'œuvre ou l'essor de la numérisation, notre secteur doit innover durablement.

Aujourd'hui, les innovations ont l'obligation d'accroître l'efficacité tout en étant durables. Nos entreprises de construction en sont conscientes et assument leur responsabilité. Si, dans les autres branches, ce sont les



Germain Wicht

grands groupes qui favorisent les nouveaux développements, au sein de la construction, ce sont les responsables des PME qui s'impliquent dans la recherche de solutions novatrices.

Quoi qu'il en soit, l'innovation est possible uniquement si les conditions-cadres le permettent. Les produits correspondants, comme le béton recyclé, doivent ainsi également être demandés par les mandants. Les nouveautés sont une opportunité à condition d'être rentables. Les pouvoirs publics doivent donc montrer le bon exemple. Il ne faut pas avoir des lois strictes, mais des maîtres d'ouvrages prêts à payer un surcoût pour des produits novateurs et durables, donc une valeur ajoutée. L'intérêt est là, comme en témoigne le nouveau droit des marchés publics, qui accorde une plus grande pondération à la durabilité et offre ainsi de bonnes opportunités à la promotion de l'innovation.

Pour innover, il est tout aussi essentiel de faire appel à l'humain qu'à la technique ou aux processus. Une culture autorisant et favorisant l'innovation en est donc indissociable, tant du côté des entrepreneurs que de celui des maîtres d'ouvrage

## MISER SUR LA NUMÉRISATION

Le développement constant de nouvelles technologies est un facteur clé de la façon dont nous vivons et travaillons aujourd'hui. La transformation numérique a touché tous les domaines de l'économie et de la société,

et oblige aussi nos entreprises de construction à faire face à la mégatendance de la numérisation.

Le chantier de l'avenir sera numérique. L'utilisation de machines de chantier autonomes, de drones et d'imprimantes 3D ira de soi comme la mise en réseau intelligente de l'homme et de la machine. Les investissements en logiciels et en nouvelles technologies feront partie des éléments fixes de la stratégie d'entreprise et serviront en priorité à accroître la productivité.

Chaque progrès apporte son lot de défis. L'attractivité de l'ensemble du secteur de la construction, sa compétitivité et sa gestion économe des ressources sont de plus en plus importantes pour le recrutement de la main-d'œuvre qualifiée ainsi que des futurs cadres. La gestion des ressources humaines et matérielles, en particulier, est une tâche à haute responsabilité à laquelle notre secteur, pilier important de notre économie, ne peut se soustraire. L'utilisation d'outils numériques modernes peut contribuer de manière significative à la hausse de l'attractivité, à condition toutefois de mener une réflexion approfondie sur le potentiel des méthodes et des technologies. Les opportunités offertes par des méthodes numériques, telles que le Building Information Modeling (BIM), pourront être utilisées à bon escient dans les années à venir afin de relever les grands défis du secteur.

## PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les principaux métiers du secteur principal de la construction devrait atteindre plus de 16% ou environ 5600 postes d'ici à 2040. En l'absence de mesures correctives, pour les seuls maçons et maçonnes, près de 30% de la main-d'œuvre nécessaire manquerait, soit environ 2500 personnes. Pour pallier cette pénurie, il faut améliorer la productivité par le biais de la numérisation et de l'innovation. Dans le même temps, la branche doit tout faire pour former plus d'apprentis, retenir plus longtemps la main-d'œuvre qualifiée et recruter plus de personnes issues d'autres milieux professionnels. Une branche innovante et maîtrisant le numérique est à cet égard plus attrayante pour les nouveaux collaborateurs.

Depuis l'an passé, le département Formation de la SSE, de concert avec des représen-

tants des entreprises, travaille sur un nouvel apprentissage touchant aux processus de construction et de planification.

Un atelier qui a rassemblé 90 participants issus du secteur principal de la construction de toute la Suisse, a montré qu'une grande majorité d'entre eux approuvait la création d'un nouveau diplôme dans la formation initiale. Il est apparu clairement qu'il fallait une formation dans le domaine des processus de construction et de planification, mais surtout que la construction numérique aussi devait y être largement abordée.

Le but étant d'intéresser un nouveau public de jeunes afin de créer un accès supplémentaire aux carrières du secteur principal de la

construction. Mais sans faire concurrence aux accès existants, qui passent par les formations de maçon(ne) CFC et AFP.

### RELEVER LE DÉFI DES NOUVELLES FORMATIONS

C'est à notre fédération de relever tous les défis de la formation, car il ne faut jamais l'oublier, pour une excellente qualité de la construction, il faut des professionnels bien formés. Les entrepreneurs en sont la garantie. Les conditions des travailleurs d'aujourd'hui et de demain sont une priorité afin de préserver et de faire perdurer le savoir-faire de nos entreprises tout en évoluant selon les prérogatives tant technologiques qu'environnementales.

Avec une infrastructure moderne et bien établie, notre centre de formation doit nous permettre d'aborder l'avenir de la construction avec sérénité et de s'attaquer aux nombreux challenges qui se profilent encore dans notre domaine.

Continuer de s'investir dans la formation des jeunes et des adultes, d'accorder une grande importance à la relève, à l'apprentissage, à la formation continue, témoigne de la priorité de répondre sans délai à l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée.

*Germain Wicht*

## ÉDITORIAL

*Une amélioration des éléments existants tout en développant de nouveaux projets*

Cela fait déjà une année que je suis à la tête de la FFE. Cette période a passé très vite et j'ai déjà pu découvrir passablement de choses. Grâce à mon expérience au sein du Bureau des Métiers, dans mon travail précédent j'ai pu très vite me mettre dans le bain.

En cette fin d'année 2023 et début 2024, avec toute l'équipe de la FFE, nous avons corrigé et amélioré certains processus pour gagner en efficacité. Nous avons lancé un certain nombre de projets dans différents domaines pour, d'une part être plus en adéquation avec les attentes de nos membres, et d'autre part pour développer de nouvelles affaires profitables pour notre organisation. 2023 vient de se terminer et je reviendrai encore plus en détail dans mon rapport de ce qui a été accompli durant mes premiers 12 mois d'activités.

### POLITIQUE

Nous nous sommes battus sur plusieurs objets politiques avec notre association ou avec constructionfribourg. Avec l'ASTAG Fribourg, nous avons notamment rencontré l'ingénieur cantonal pour faciliter les procédures de demande d'autorisation pour les transports spéciaux pour emprunter les ouvrages d'art. J'ai moi-même également rencontré l'OCN en parallèle pour bien comprendre le système. Avec constructionfribourg, nous avons pu discuter avec le Conseiller d'État, M. Steiert, concernant les permis de construire. Ce dernier a eu une écoute attentive, mais les discussions doivent se poursuivre impéra-

tivement pour que la situation s'améliore rapidement. Enfin, en collaboration avec l'AFGB, nous avons également entamé un certain nombre de discussions aussi avec M. Steiert en ce qui concerne l'impact qu'a notre branche au niveau du CO<sub>2</sub> afin de trouver des solutions pragmatiques.

### POLE7

La fréquentation de notre site POLE7 a clairement augmenté avec notamment la venue des dessinateurs-trices en génie civil et bientôt en bâtiments, l'augmentation du nombre des cours machinistes ou la création de nouvelles formations. Élément réjouissant, d'autres associations professionnelles ou entreprises ont manifesté de l'intérêt à profiter de nos infrastructures et de notre savoir-faire. Conséquences : nous serons bientôt à l'étroit avec nos bâtiments actuels.

### ORGANISATION FFE

Comme vous avez pu le constater, nous avons réorganisé une bonne partie de notre administration pour mieux servir nos membres et gagner en efficacité. Avec l'arrivée d'une nouvelle responsable finances, nous avons commencé à améliorer les différents processus pour pouvoir disposer d'une meilleure gestion financière. En parallèle, nous sommes en train de revoir la gestion RH interne et externe. La Formation est aussi en réorganisation. Enfin, le Marché du travail doit également être revu afin de séparer clairement les tâches de la FFE de celles de la Commission professionnelle paritaire.



David Valterio

La FFE est en train de reprendre son rythme de croisière après les années COVID et l'avenir s'annonce radieux, tant les possibilités de développement sont grandes avec des conditions-cadres solides. Le grand défi sera néanmoins de prioriser les choses vu les attentes importantes de nos membres et le grand potentiel de développement.

*David Valterio*

## TRAVAUX EN COURS

*Nous avons un certain nombre de travaux en cours dont voici les principaux:*

### ► Recrutement de nouveaux membres

Lors du comité de septembre dernier, il a été décidé de lancer une campagne de recrutement de nouveaux membres au sein de notre fédération. Le potentiel est énorme dans notre canton, car selon les données dont nous disposons, il y a à Fribourg plus de 300 entreprises non-membres, dont plus de la moitié avec au moins 4 collaborateurs. L'administration est en train de finaliser un flyer de présentation de la FFE et une fois effectué, nous allons répartir les entreprises potentielles entre les membres du Comité et lancer la prospection.

### ► Développement site POLE7

Le site de POLE7 est en pleine mutation avec des belles perspectives de développements futurs.

### ► Nouvelles associations potentielles

Plusieurs associations professionnelles sont intéressées à rejoindre le site de POLE7 pour bénéficier des infrastructures mais également pour créer des synergies avec notre association. Les discussions sont déjà très avancées avec deux d'entre elles.

### ► Optimisations des infrastructures

Les infrastructures de POLE7 sont en train d'être optimisées avec plusieurs mesures qui

permettront de gagner en efficacité financière et de fonctionnement.

### ► Concierge

La gestion du site se fait actuellement via le Groupe E, mais les collaborateurs doivent quasi quotidiennement intervenir pour des pannes sur le site, des mises en place de salles, etc. Des tâches en lien avec les formations des machinistes ou la gestion des CIE des maçons peut également être effectuées par un concierge. Un calcul des coûts actuels a été effectué et il s'avère que l'engagement d'un concierge a tant partiel permettra de gagner en efficacité organisationnelle et financière.

### ► Adaptation du plan de mobilité

Le plan de mobilité du site va être complètement revu, étant donné la croissance de la fréquentation, les places de parcs à disposition devenant insuffisantes.

### ► Résolution des derniers défauts de construction

Il subsiste encore un certain nombre de défauts de construction du site POLE7, mais nous arrivons gentiment au bout.

### ► Locations de salles

Les demandes de locations de salles ont aussi fortement augmenté. Nous sommes donc en train d'en aménager de nouvelles pour répondre à la demande.

### ► Parcours sécurité

Le parcours de sécurité prend un peu plus de temps dans sa mise en place, car d'une part, nous souhaitons associer la SUVA à cette démarche, et d'autre part, nous sommes en train de revoir le concept pédagogique. Enfin, un événement sera organisé le 3 septembre via le groupe sécurité et santé de construction romande en partenariat avec la SUVA destiné à toutes les associations professionnelles de Suisse romande du second œuvre et du gros œuvre pour notamment présenter notre parcours de sécurité.

### ► Film POLE7

Un projet de film de promotion de POLE7 est en cours d'élaboration. Il réunira toutes les professions et formations présentes sur le site.

## NOUVELLES PRESTATIONS FFE

*La FFE est en train de développer pour ses membres de nouvelles prestations dont voici un aperçu ci-dessous:*

### ► Protection juridique et service juridique

Nous sommes en train de mettre en place un système de protection juridique lié avec notre service juridique. Les discussions vont bon train et nous devrions bientôt pouvoir vous proposer quelque chose.

### ► Assurance cybersécurité

Nous avons pu négocier un tarif préférentiel et cette prestation sera dans les prochains mois disponibles.

### ► Gestion des salaires

Nous sommes en phase pilote avec deux entreprises et nous nous sommes également renseignés sur ce qui se fait chez nos collè-

gues de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs.

### ► Location de salles

Nos salles sont disponibles pour nos membres à tarifs préférentiels.

### ► Organisation d'événements

Nous pouvons également organiser des événements sur le site de POLE7 comme par exemple des soupers de fin d'année pour les entreprises.



# PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2024

*Des projets d'infrastructures décisifs pour la construction lors des votations de novembre 2024.*

Toutefois, le renchérissement s'étant – selon l'indice des prix de la construction – élevé à 1,6%, il en résulte un recul effectif de 0,9%. L'année écoulée a vu l'activité de construction dépasser pour la première fois depuis de nombreuses années le nombre de commandes enregistrées. Lors des 4 exercices précédents, le nombre de nouvelles commandes reçues avait toujours été supérieur à celui des anciennes commandes honorées. Malgré 4% de commandes en moins en 2023, la réserve de travail demeure élevée, à hauteur de 7,5 mois.

## CONSTRUIRE DES LOGEMENTS REVIENT DE PLUS EN PLUS CHER

Le chiffre d'affaires est en augmentation dans le secteur de la construction de logements, avec celui du génie civil privé, auquel il est intimement lié. Cela ne signifie pas pour autant que le nombre de nouveaux logements est en hausse, car ce chiffre d'affaires est davantage généré par des rénovations et des assainissements énergétiques que par de nouvelles constructions. De plus, les constructions s'effectuent – bien plus qu'autrefois – dans des zones déjà construites, ce qui les rend plus onéreuses. Créer un nouveau logement est nettement plus cher que par le passé.

D'une part, moins de demandes de permis de construire sont déposées, d'autre part, une encore plus petite proportion de projets est approuvée. Aucune hausse de construction de logements n'est donc attendue en 2024.

Les conjonctures internationales et nationales ont toutes deux suivi des courbes descendantes en 2023 et la croissance devrait également être faible en 2024. Ces perspectives affectent notamment la construction des bâtiments commerciaux, laquelle a déjà enregistré en 2023 une baisse de 10% de son chiffre d'affaires. Le taux directeur est actuellement de 1,75% en Suisse. Or, le cycle de hausses des taux devrait arriver à son terme, et certaines prévisions voient la Banque nationale suisse en mesure de faire redescendre ses taux à 1%. Toute baisse des taux d'intérêts stimulerait le secteur de la construction, mais l'inflation et le taux de change du franc demeurent volatils actuellement, ce qui ne permet d'avoir aucune garantie quant à l'évolution des taux.

Si l'année 2022 avait été très bonne en ce qui concerne les nouveaux mandats de construction émanant du secteur public, 2023 enregistre une baisse. Or, comme le nombre d'appels d'offres publics et celui des adjudications publiques ont augmenté ces derniers

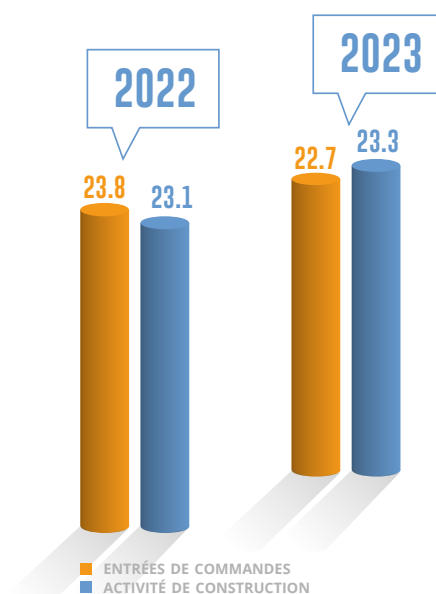
mois, l'on peut s'attendre à une augmentation des mandats en 2024. En revanche, les pouvoirs publics ne délivreront que peu de permis de construire dans certains endroits, car la situation budgétaire de la Confédération, de plusieurs cantons et de nombreuses communes demeure tendue.

## BESOINS ÉLEVÉS EN LOGEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Compte tenu de l'augmentation de la population et de la mobilité, le besoin d'investir dans la construction de logements, de bâtiments publics et d'infrastructures est élevé. Au vu des frais et des taux d'intérêts en hausse, mais aussi du coût et de la lenteur des procédures d'autorisation, ainsi que de la rigueur budgétaire dont doivent faire preuve les ménages comme le secteur public, il est permis de douter que le secteur de la construction suive une courbe haussière en 2024.

À moyen terme, il est important que les mesures prises par la Confédération contre la pénurie de logement soient rapidement mises en œuvre. Bien davantage que des interventions étatiques, la situation a besoin que le marché et l'activité reprennent leurs droits. Le programme de développement des

routes nationales (PRODES), qui fera l'objet d'une votation en novembre 2024, sera tout aussi décisif. Toutes les parties prenantes – organisations, entreprises et mandataires – devront alors se prononcer pour le « oui » afin d'ouvrir la voie à un avenir prospère.



## DURABILITÉ ]

La durabilité, devient de plus en plus un sujet d'actualité. En 2023, Swiss Triple Impact en partenariat avec la FFE a organisé une formation pour les entreprises du secteur de la construction avec la participation de majoritairement des entreprises du gros œuvre et du second d'œuvre. Des éléments intéressants de ce cursus sont ressortis tels qu'une formation à plein temps pour les maçons, un code de conduite pour les fournisseurs ou une mise en place d'un système de crèches. Un cours de gestion des sols a été mis

sur pied en partenariat avec le Service de l'environnement pour la formation de chefs d'équipe et sera prochainement intégré sous la forme de module e-learning pour les permis machinistes, avec pour avantage que les détenteurs actuels de permis pourront aussi suivre cette formation de manière complémentaire avec une flexibilité plus grande. Suite à ces conclusions, la FFE est en train d'étudier la mise en place d'une charte de la durabilité pour ces membres sur le modèle de la SSE Genève.

## NOUVELLE ORGANISATION CONSTRUCTION-FRIBOURG ]

La stratégie et l'organisation de *constructionfribourg* sont en train d'être complètement remaniés avec pour débiter la création de 3 commissions (formation, permis de construire et défense de l'image de la construction) qui sont déjà lancées ou vont l'être cette année déjà. *constructionfribourg* doit, selon le Comité, prendre plus de place pour que le secteur de la construction soit plus fort dans le canton, sans oublier notre participation active au Forum START, salon d'une grande importance

pour montrer à tous nos jeunes les nombreuses possibilités d'apprentissages dans nos métiers de la construction. *constructionfribourg* doit devenir le bras armé politique de la construction et surtout inciter davantage les associations en lien avec la construction à beaucoup plus apprendre à travailler ensemble sur des problématiques communes. C'est ce rôle de rassembleur ou de facilitateur que doit prendre à l'avenir *constructionfribourg*. Les premières thématiques principales ont été évoquées, mais il y en aura certainement d'autres qui vont venir au fil du temps avec des thèmes notamment comme la durabilité, la pénurie de main-d'œuvre ou l'énergie.

**constructionfribourg  
bauenfreiburg**



## BIENVENUE

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'engagement de **Madame Véronique Egger** en tant que nouvelle Responsable Finances.

Mme Egger dispose d'une solide expérience de plus de 14 ans dans le domaine de la comptabilité et des finances au sein de plusieurs grandes entreprises travaillant au niveau international sur le canton de Vaud et de Neuchâtel.

Mariée et mère de 3 enfants, elle a choisi de se rapprocher quelque peu de son domicile fribourgeois. Les domaines des chiffres, de l'analyse financière et de la gestion de projet la passionnent. Elle a débuté à la FFE le 4 décembre 2023 à 60%.

Nous lui souhaitons plein succès au sein de sa nouvelle fonction !



## BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à **Madame Nathalie Kuhn Spoto** qui a débuté au sein de la FFE le 15 avril dernier en tant qu'Assistante RH & Comptabilité. Madame Kuhn Spoto a obtenu un certificat d'Assistante en gestion du personnel et a également obtenu l'année dernière

le brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales.

Nous sommes ainsi convaincus qu'elle pourra apporter son expérience à la FFE. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle fonction !



## NOUVELLE STRATÉGIE FORMATEURS/ EXPERTS EXTERNES

La FFE a pu compter les années précédentes sur l'intervention de professionnels afin d'intégrer les formations et les expertises prodiguées au sein de notre Fédération.

Elle a toujours mis en valeur les professionnels ayant une grande expérience et étant actuellement à la retraite. La FFE souhaite développer sensiblement son équipe d'intervenants externes en impliquant également les personnes encore en activité sur les chantiers. Cela permettrait ainsi de balancer

*en collaboration avec les entreprises*

l'expérience des intervenants ainsi que la réalité actuelle du monde du gros œuvre avec ses nouvelles méthodes, technologies et organisations. Nous pensons également que cela est une stratégie « gagnant-gagnant » car cela implique les entreprises dans la formation et la relève, donne une image encore plus positive des entreprises, permet d'offrir une diversification de l'activité des professionnels, tout en offrant une certaine reconnaissance des compétences supplémentaires qu'il faut

avoir pour enseigner et transmettre leurs savoirs. De cette manière, nous ne cannibalisons pas les forces de travail de nos entreprises fribourgeoises, qui rencontrent déjà des problèmes de relève. Enfin et surtout, cela permet d'assurer une très grande qualité de formation et d'expertise. Depuis le mois de novembre 2023 et jusqu'à maintenant, le responsable de la formation s'est entretenu avec plus d'une trentaine d'intéressés et se réjouit des nouvelles collaborations. Nous souhaitons par cette occasion également remercier nos membres qui mettent à disposition ces professionnels. Nous sommes convaincus que c'est la bonne voie pour les besoins actuels et futurs.

## NEWS FORMATIONS

La FFE a terminé la formation et l'expertise des chefs d'équipe 22-24 durant le mois de mars 2024. Les examens ont eu lieu durant le mois de mars et les résultats seront bientôt connus. Nous nous réjouissons d'avoir effectué une double volée (deux fois plus de participants) pour répondre aux besoins du terrain, et également sur le fait qu'en lien avec la nouvelle ordonnance, qui prévoit de revoir totalement cette formation et en faire un brevet fédéral, une période creuse a lieu. En effet, une nouvelle volée ne sera pas lancée en 2024, comme la quasi-totalité des cantons romands, étant donné que tous les éléments ne sont pas encore connus et nous souhaitons être attentifs aux divers

critères de formation afin de répondre à nos obligations.

Historiquement, les formations de constructeurs de voies de communications n'ont pas eu lieu sur notre canton. Nous avons délégué cette compétence au CPNE (à Neuchâtel/Colombier). Selon la demande de nos membres et la réalité du canton de Fribourg, nous avons pris la décision formelle de mettre en place cette formation initiale, au sein de notre canton, à la FFE. Au vu de la demande et des effets inhérents à la mise en place de cette formation, nous sommes convaincus que nous pourrions ouvrir cette voie de formation pour août 2025. Nous nous affairons dès à présent à la mise en place de celle-ci.

## ANALYSE DE RENTABILITÉ

Depuis le début de l'année 2024, le service de la formation professionnelle de la FFE reprend tout son catalogue de prestations afin de revoir son financement. En effet, seule une rentabilité neutre et/ou positive nous permettra de répondre convenablement aux besoins de nos clients. De plus, forts de la confiance que nos membres nous témoignent, nous nous devons de nous soucier de cet aspect afin de respecter notre contrat de collaboration validé par la perception des cotisations. La FFE s'est donné l'objectif de réviser le tout durant l'année 2024, de mettre en place les processus nécessaires et de communiquer les nouvelles conditions durant cette même année.

**BAECHLER**  
i n f o r m a t i q u e  
Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

Debrunner Acifer

Klöckner & Co multi metal distribution

Saisir la balle au bond

Environ 160 000 articles pour la construction, l'industrie et le commerce.

Debrunner Acifer AG  
Route du Tir Fédéral 14, 1762 Givisiez  
T +41 58 235 32 20



www.d-a.ch

Fabrique de produits en béton et simili



**A. HELFER SA**  
Rte des Chênes 46 - 1727 Corpataux  
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

**LEVA CORBIERES SA**  
Rte des Echamps 3 - 1647 Corbières  
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06

## BIENVENUE

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'engagement de **Monsieur Laurent Zenoni** en qualité de Formateur machiniste qui a commencé le 1<sup>er</sup> mars 2024.

Monsieur Zenoni, passionné de montagne, a effectué dans sa jeunesse un apprentissage de forestier-bucheron puis a œuvré plusieurs années dans des gravières ainsi que dans le domaine du gros œuvre. Fort de ses expériences, il maîtrise divers engins de chantier et est en possession de divers permis machinistes. Déjà intéressé par la formation, il a été actif en tant que moniteur d'auto-école et moto-école et a obtenu son brevet fédéral de Moniteur de conduite. Il rejoint le team de la formation professionnelle et pourra, en mettant ses diverses compétences au profit de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, former et expertiser notre relève.

Nous lui souhaitons beaucoup d'épanouissement dans sa nouvelle fonction !



## BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à **Monsieur Pedro Miguel Gomes Pereira** qui a rejoint la FFE le 1<sup>er</sup> janvier 2024 en tant que Formateur machiniste et grutier à taux réduit. Monsieur Pereira est déjà actif à la FFE depuis plusieurs années en tant que formateur externe. Du haut de ses 45 ans, Pedro a été actif un certain temps dans le monde du gros œuvre. Suite à de gros problèmes de santé, il a dû subir plusieurs années de lourds traitements et a été dès lors soutenu par l'assurance invalidité. Ayant une énergie hors du commun et une attitude toujours positive, Pedro ne s'est pas laissé aller : il a entrepris la formation CFC maçon (art.32) et a terminé avec la meilleure moyenne du canton de Fribourg. Il a souhaité garder et continuer une activité professionnelle. Il a même suivi la formation de chef d'équipe. Monsieur Gomes Pereira s'active également dans différentes causes bénévoles en donnant du cœur.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur lui, de profiter de ses compétences et de l'accompagner dans cette réinsertion professionnelle exemplaire.

## AUGMENTATION DE L'ACTIVITÉ

*Plus de formations et d'expertises mises en place.*

En lien avec les besoins du monde du gros œuvre, et les différentes stratégies mises en place, entre autres la dernière précitée, nous constatons qu'il est attendu de notre Fédération que nous mettions plus de formations

et d'expertises en place. En ayant adapté certains de nos processus, notre approche et notre relation avec nos clients, nous pouvons vous annoncer que pour le début de l'année 2024, nous avons déjà augmenté de 30%

la quantité de cours et d'examens mis en place pour nos partenaires. Nous souhaitons continuer à répondre au mieux aux besoins du marché et sommes confiants pour les prochaines années.

# BETON CENTRE FRIBOURG



## PROTECTION DES DONNÉES

*L'ancienne loi suisse sur la protection des données remonte à 1992.*

Au cours des trente dernières années, le cadre technologique et social a constamment changé. Afin de s'adapter à l'évolution des circonstances, la législation dans ce domaine a été entièrement révisée. La nouvelle loi suisse sur la protection des données est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Cette loi protège deux choses : la personnalité et les droits fondamentaux des personnes physiques. Cela se produit lorsque des privés ou des services publics traitent leurs données. La loi accorde une attention particulière à la manière dont les données sont traitées, dont les personnes concernées en sont informées et dont elles peuvent les influencer. La révision de la loi améliore notamment la transparence du trai-

tement des données et renforcera l'autodétermination des personnes concernées. Cela signifie que chaque personne a un certain contrôle sur les informations la concernant qui sont collectées et traitées.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE) s'est également penchée sur la question de la protection des données. C'est pourquoi un service supplémentaire est désormais proposé aux entreprises du secteur de la construction, grâce auquel un juriste crée sur demande une déclaration de protection des données ou un règlement sur la protection des données. Cela signifie que les exigences légales sont remplies.



## SECTEUR DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Avec environ 330'000 personnes employées, près de 6% de la population active travaille en Suisse dans le secteur de la construction. Cela soulève de nombreuses questions dans le domaine du « marché du travail » ; soulignant la nécessité de s'adapter constamment et de réagir avec flexibilité aux changements. Malgré les défis actuels, le secteur de la construction reste un pilier important de l'économie suisse. Toutefois, les tendances et évolutions actuelles laissent entrevoir certains écueils potentiels qui devront être surmontés dans les années à venir. Un exemple en est la perspective juridique sur quelques faits. La Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN) a été renouvelée l'année dernière. C'est pourquoi les différents acteurs travaillent depuis lors à l'actualisation de la Convention collective de travail du secteur principal de la construction du Canton de Fribourg (CCT locale). Un autre exemple est la numérisation de plus en plus avancée, qui révolutionne le domaine de la protection des données. Des innovations dans le domaine de la protection des données sont également devenues nécessaires.



**Commerce de fer  
fribourgeois SA**

**Votre partenaire pour  
la construction !**

**Centre artisanal**  
Rte des Daillettes 9-15  
1701 Fribourg  
T +41 26 422 77 77

**Succursale Epagny**  
Rte des Grands Bois 8  
1663 Epagny  
T +41 26 913 20 20



**www.cdff.ch**

# CONVENTION COLLECTIVE

*du secteur principal de la construction  
du canton de Fribourg (CCT locale)*

Une convention collective regroupe l'ensemble des accords passés entre syndicats de salariés et employeurs pour un secteur d'activité. Ces accords portent sur tous les sujets qui intéressent la vie professionnelle des salariés : congés, salaire minimum, durée du travail, etc. Une convention complète les dispositions prévues dans la loi et les exigences de la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN). Pour le secteur principal de la construction, la Convention nationale (actuellement en vigueur) a été votée par le Conseil fédéral le 6 avril 2023. Afin d'actualiser

la Convention collective du secteur principal de la construction du canton de Fribourg (CCT locale), la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE) a négocié certaines actualisations avec les syndicats SYNA et UNIA. Une innovation ajoutée est l'exigence des dispositions concernant les températures extrêmes (p. ex. la canicule). Cette question est actuellement discutée par les partenaires sociaux – également en accord avec les cantons voisins. La FFE est convaincue que la CCT locale sera finalisée et signée dans les plus brefs délais.

## BIENVENUE

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'engagement de **Madame Daisy Muñoz** en tant que collaboratrice du département du Marché du travail, qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2024. De par ces nombreuses années d'expérience dans le domaine de la construction et son bilinguisme, Madame Muñoz saura relever ce nouveau défi avec engagement. En déployant ses compétences professionnelles et personnelles elle saura mener plusieurs projets de front au profit de la FFE. Nous lui souhaitons plein succès et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction !



## BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à **Monsieur Burim Ramaj**, nouveau Responsable Marché du travail, qui a débuté au sein de la FFE le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Bilingue, titulaire d'un Master en droit et candidat pour le doctorat en droit, il a été notamment gestionnaire de contrat auprès d'un grand fabricant de machines à Bulle. En parallèle, il est Conseiller communal à Wünnewil-Flamatt depuis 2021. Nous lui souhaitons plein succès au sein de sa nouvelle fonction !



## IMPRESSUM

**Rédaction :** Pauline Delessert, Steve Marra, Burim Ramaj, David Valterio, Germain Wicht

**Conception graphique et mise en page :** Actalis SA

**Photo de couverture :** Keren Bisaz

**Photo des articles :** Pauline Delessert, Keren Bisaz, Actalis, AdobeStock

## TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11

1752 Villars-sur-Glâne

T 026 460 81 60

F 026 460 81 69

ZI La Guérite 51

1541 Sévaz

T 026 663 22 44

F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

[www.hgc.ch](http://www.hgc.ch)

**HGC**

